IL CRÉE UN «EXIT» POUR LES CHEVAUX

EUTHANASIE Un Fribourgeois lance un service d'assistance funéraire pour permettre aux propriétaires d'équidés en fin de vie de se séparer de leur animal en douceur.

Dans une autre vie, Pascal Züger a été chanteur. Aujourd'hui, après un disque d'or pour son titre «Mystérieusement» (1984), plus de dix ans dans le show-biz à Paris, et quelques autres aventures, ce Fribourgeois lance un service d'assistance funéraire pour chevaux. Une sorte d'Exit pour permettre à la plus noble conquête de l'homme – et de la femme, puisque 85% des propriétaires de chevaux sont aujourd'hui de sexe féminin – de partir en douceur. Et dans le respect.

«Aujourd'hui, le cheval est considéré comme un animal de compagnie, au même titre que le chat ou le chien, explique Pascal Züger. Et il y en a de plus en plus, puisqu'en l'espace de dix ans leur nombre a augmenté de 45%, pour atteindre aujourd'hui les 85 000. Pourtant, en dépit de cette évolution, il n'existait aucune structure pour les accompagner dignement lorsqu'ils arrivent en fin de vie.»

Car, si, pour la plupart des propriétaires, il n'est plus question de nos jours d'envoyer un équidé à l'abattoir, on ne l'emmène pas non plus le faire endormir chez le vétérinaire comme un chat.

D'où l'idée de cet amoureux des animaux de créer Cheval de Pan, une structure permettant de passer le cap des derniers instants en douceur. «J'ai été confronté à plusieurs reprises à l'euthanasie de chevaux. Ça se passe de manière un peu sordide dans un box ou dans un pré, d'où il faut ensuite évacuer l'animal avec une pelleteuse. Je voulais vraiment autre chose.»

Ambiance zen et musique douce

Concrètement, Pascal Züger a donc fait aménager un van spacieux, avec une ambiance zen et de la musique douce, pour accueillir le cheval lors de son dernier voyage. Et il se charge de tout. De contacter le vétérinaire qui pratiquera l'euthanasie, d'emmener le cheval décédé au centre d'incinération, sans qu'il y ait de mauvaises manipulations. Mais surtout d'accompagner l'animal et son propriétaire lors de ces derniers instants. «Ce que le cheval ressent le plus, c'est l'angoisse de son propriétaire. Je souhaite, par ma présence discrète mais positive, aider le cheval à s'endormir paisiblement et au propriétaire de lui dire au revoir sereinement.»

Le Fribourgeois ne craint pas de faire de la route pour offrir son service, facturé 950 fr. «Je me rendrai partout en Suisse, sans problème», assure-t-il. Et aucun risque de le voir déprimer. «Au contraire, dit-il, la mort est juste un passage. Je veux l'intégrer de manière positive dans ma vie.»

● PASCALE BIERI
pascale.bieri@lematin.ch
www.chevaldepan.ch

> «Ce que le cheval ressent le plus, c'est l'angoisse de son propriétaire»
> **Pascal Züger,** créateur du service Cheval de Pan

Pascal Züger se déplace chez les propriétaires avec son van qui permet d'accueillir le cheval pour son dernier voyage.

Jean-Guy Python

Le sourire était de mise pour Alain Berset et la directrice de l'Office fédéral de la culture, Isabelle Chassot.

Laurent Crottet

PLEIN POT POUR LA CULTURE

SUCCÈS Alain Berset a fait passer son budget culturel, en hausse de 145 millions pour les cinq prochaines années. L'alliance de la droite pour geler ces crédits a capoté sur toute la ligne.

«Il n'y a pas que le yodel club, beaucoup d'autres milieux culturels ont besoin de sentir une reconnaissance et un soutien au niveau de la Confédération.» Alain Berset mouchait hier le conseiller national Peter Keller (UDC/NW), qui avait pris la tête de la fronde bourgeoise contre le budget culturel de la Confédération. Le Nidwaldien avait affirmé peu auparavant «qu'aucun yodel club ne disparaîtrait si l'on coupait dans le budget».

L'attaque de la droite contre le budget culturel a tourné court au Conseil national. Les deux tiers de la chambre ont soutenu l'enveloppe de 1,12 milliard de francs pour les cinq prochaines années. Le tiers restant, composé de l'UDC, d'une petite moitié du PLR et de quelques PDC, n'a pas réussi à raboter le moindre centime.

Comme contribution à l'assainissement des finances fédérales, Peter Keller demandait une coupe de 145 millions touchant d'une manière linéaire les activités de l'Office fédéral de la culture, le cinéma, la promotion des langues, les écoles suisses à l'étranger, Pro Helvetia et le Musée national suisse.

L'ENVELOPPE 2016-2020

- Cinéma **254 millions**
- Pro Helvetia **211 millions**
- Office fédéral de la culture **177 millions**
- Musée national suisse **160 millions**
- Patrimoine **132 millions**
- Ecoles suisses à l'étranger **110 millions**
- Promotion des langues **75,5 millions**

Alain Berset a défendu le monde culturel suisse dans sa diversité, «qui génère un chiffre d'affaires de 70 milliards de francs et occupe 260 000 personnes. C'est un domaine extrêmement créatif, innovant et performant qui contribue aussi à la vivacité de notre économie.»

Le ton était donné. Le PDC n'a pas voulu se joindre à la manœuvre de l'UDC et d'une partie du PLR. «Il y a une volonté populaire de soutenir la culture, estime son président Christophe Darbellay (PDC/VS), qui s'est manifestée notamment par l'encouragement à la musique. Et on ne peut pas juger des finances fédérales sur le seul poste de la culture. Il faudra compenser dans d'autres domaines.»

La surprise est venue du PLR, dont une bonne majorité (tous les Romands) n'a pas suivi son président, Philipp Müller. Le conseiller national Fathi Derder (PLR/VD) s'en est fait le porte-parole: «Il est parfois assez étrange d'entendre des partis traditionnellement si attachés au ciment de la nation s'en prendre à une politique culturelle qui en est la garante.»

L'UDC s'est finalement retrouvée isolée. Jean-Pierre Grin (UDC/VD) se montrait déçu par le PLR: «On s'attendait à un autre soutien. Mais les milieux culturels ont mis beaucoup de pression.» Il est vrai qu'on a même vu des lobbyistes chanter du yodel dans la salle des pas perdus.

● ÉRIC FELLEY
eric.felley@lematin.ch

Or sale: ONG furieuses

JUSTICE La société de raffinage d'or tessinoise Argor Heraeus ne comparaîtra pas devant la justice. Le Ministère public de la Confédération (MPC) a classé la procédure ouverte pour soupçons de blanchiment d'argent et de complicité de crime de guerre.

Des ONG s'insurgent. Le procureur a en effet reconnu que l'entreprise avait contribué aux exactions commises dans une zone de conflit en République démocratique du Congo. Car, sans la perspective d'un commerce juteux, les pillages et trafics d'or brut ne se seraient pas produits, souligne la Société pour les peuples menacés.

Origine criminelle

Le MPC constate d'ailleurs que, si la société s'était renseignée sur la provenance du métal précieux, elle aurait remarqué qu'il était vraisemblablement volé. Mais, justement, la justice n'a pas trouvé trace de «doutes» émis par l'entreprise sur l'origine criminelle de l'or, d'où le classement de la procédure. Ce n'est pas parce que la firme «aurait dû savoir» qu'elle a pour autant eu l'intention de commettre un délit. Le MPC abandonne donc la charge d'assistance intentionnelle à la commission de crime de guerre. Il estime également qu'il n'y a pas eu de blanchiment d'argent. ● ATS

PUB
MONTAGNE SI PROCHE
En transports publics
½ tarif CFF et AG = 50%
de rabais sur funiculaire et téléphérique
En voiture - parking gratuit
30 min de Vevey
45 min de Lausanne
45 min de Berne
MOLESON.CH